



leledycompost

Développement
durable
& responsable

Plan de gestion
des nuisances
olfactives...



Démarche environnementale

Vos priorités sont les nôtres

Les dates clés d'un développement responsable

2002

- Création du site Leledy Compost par 3 actionnaires - 5 hectares

2005

- Création de la marque Phertyl® pour donner une identité au compost fabriqué sur le site (produit certifié conforme à la norme française NF U44-095) vendu exclusivement à la coopérative Bourgogne du Sud
- Installation d'un biofiltre en complément de notre laveur de gaz suite à l'obtention de notre nouvel arrêté préfectoral

2008

- Depuis 2008, un groupe de travail est constitué avec les élus et les riverains pour réduire l'impact olfactif de la plateforme - des investissements ont fait suite aux échanges :
 - > Installation d'un second biofiltre
 - > Mise en place de filets brise-vent et de rampes de brumisation

2015

- Nouveau bâtiment de compostage d'une surface de 750 m² couplé à une deuxième chaîne de traitement d'air par laveur et par biofiltres
- Mise en place d'une supervision pour entre autres asservir la brumisation et suivre les process

2017

- Changement de technologie d'aération au profit d'une installation de bulleur dans la lagune

2019

- La Société Leledy Compost compte 10 salariés dont 5 en exploitation 63510 tonnes de produits entrants (capacité administrative) sont valorisées pour produire 25000 tonnes de produits sortants en compost Phertyl®
- Suite à un épisode inédit de nuisances olfactives liées au stock de déchets verts broyés, mise à l'étude de différents scénarii pour éviter tout nouveau désagrément

Une entreprise innovante

• L'OBJET DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Produire un compost naturel en valorisant les boues des stations d'épuration et les déchets verts broyés.

• LE COMPOSTAGE NATURELLEMENT !

Le compostage est le recyclage de déchets organiques pour produire naturellement un amendement, le compost. Le compostage est écologique : il limite la quantité de déchets. le compostage est un engrais naturel et économique au bénéfice prouvé, il améliore la fertilité des sols.

• COMMENT SE FABRIQUE UN COMPOST ?

Un compost c'est un support azoté (boues d'épuration) + un support carboné (déchets verts broyés). Un apport d'oxygène permet d'accélérer la fermentation. Tout est mélangé ensemble (co-compostage) de façon à obtenir un compost de qualité et homogène.



> On obtient au final une matière organique stabilisée.

• LE COMPOST PERTHYL®... UNE ALTERNATIVE AUX ENGRAIS CHIMIQUES

Développé spécifiquement pour les agriculteurs, Phertyl® vient en remplacement des engrais chimiques. Certifié conforme à la norme française NF U44-095, ce compost a la particularité d'être réalisé à partir de boues de stations d'épuration et de déchets verts broyés. Le compost Phertyl® est d'une qualité prouvée, attestée et reconnue.

Une démarche d'amélioration permanente est engagée depuis plusieurs années avec un bureau d'étude spécialisé autour de la qualité du process, du produit, des intrants et de la formulation.

Une entreprise dont l'activité est soumise à réglementation

- La plateforme de compostage est une installation classée pour la Protection de l'Environnement gérée dans le cadre d'un arrêté préfectoral.
- Depuis 2003, Leledy Compost est conventionnée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.
- Respect des normes environnementales et de traçabilités les plus exigeantes. Leledy Compost est la plus petite entreprise de France à avoir la triple certification :
 - ISO 9001 système de management de la qualité
 - ISO 14001 système de management environnemental
 - ISO 45001 système de management de la santé et de la sécurité au travail

Ces 3 certifications ont été renouvelées en 2019.

- La DREAL pratique un contrôle obligatoire du site de compostage tous les 3 ans. Elle veille notamment à la conformité des produits entrants et sortants. Elle peut en fonction des situations pratiquer d'autres contrôles.
- La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire pratique elle aussi des contrôles inopinés sur les produits sortants (Compost Phertyl®).
- Une instance de concertation annuelle est tenue depuis avril 2016

• Une démarche de contrôle continu

Leledy Compost a mis en place une démarche volontaire de traçabilité avec la création d'une échantillothèque (prélèvement sur chaque produits entrants). En parallèle, un laboratoire agréé Cofrac analyse chaque produit entrants et sortants.

- Les produits entrants représentent près de 63000 tonnes réparties comme suit :

40000 tonnes de boues de station d'épuration

12000 tonnes de déchets verts

7000 tonnes de biodéchets (résidus IAA)

4000 tonnes de déchets céréaliers issues de coopératives



Une politique d'amélioration continue pour mieux maîtriser les nuisances olfactives



Filets brise vent et brume antiodeur

Le saviez-vous ?

Le seuil de perception olfactif est équivalent à 1 unité odeur par mètre cube d'air : 1 uo/m³.

Rappelons que **1 uo/m³** correspond à un niveau d'odeur où 50% de la population **PERÇOIT** l'odeur (seuil de perception).

En général, **2 à 3 uo/m³** correspond à un niveau d'odeur où 50% de la population **RECONNAÎT** l'odeur (seuil de reconnaissance).

Dans de nombreux cas, **5 uo/m³** correspond à un niveau d'odeur où 50% de la population **DISCERNE** l'odeur (seuil de discernement). Il s'agit du seuil à partir duquel la majorité des individus est en mesure de différencier, discriminer, juger et apprécier une odeur.

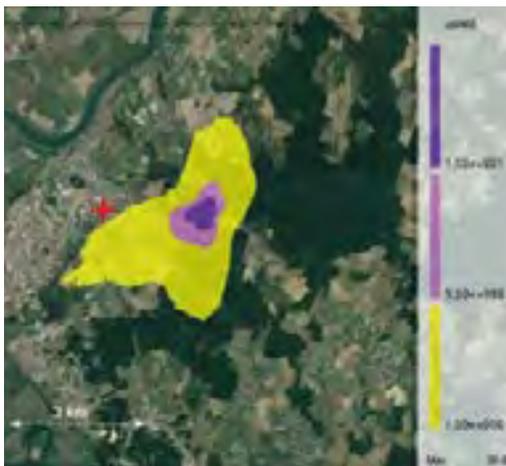
Ce que dit la loi :

Le seuil maximal autorisé est de 5 uo/m³ à la limite du 1^{er} riverain.

Il est admis, au-delà, des dépassements 2% du temps (soit 175 heures par an).

Le cas Leledy Compost

Le diagnostic odeur réalisé par le cabinet Olentica montre que les premiers riverains se situent **en dehors de la zone du seuil de perception** (1 uo/m³). La zone de seuil maximal (5 uo/m³) autorisée par la loi se situe dans une zone de 1 km autour du site... les habitations les plus proches étant au-delà du km.



POUR AUTANT LELEDY COMPOST AGIT :

Tout riverain gêné par une odeur doit être écouté et pris en compte. La société dans la mise en œuvre de son plan de gestion des odeurs et en collaboration avec le groupe de travail élus/riverains a obtenu bien des améliorations en termes de réduction du niveau d'odeurs et de fréquence d'exposition. Cependant, et malgré une vigilance quotidienne, certaines situations peuvent parfois encore apporter leurs lots de nuisances olfactives (fermentation stockage - pression atmosphérique - vents...).

L'objectif du plan de gestion des odeurs est de mieux prévenir ces nuisances.

Rappel des actions réalisées dans le cadre du plan de gestion des odeurs suite aux échanges avec le groupe de travail

- **08/2008** : mise en place d'un système de brumisation au niveau de la réception des boues
- **06/2010** : mise en place d'une rampe de brumisation sur nos clôtures côté SUD et EST
- **08/2010** : redimensionnement pompe
- **11/2010** : mise en place d'un local technique brumisation
- **06/2011** : mise en place poteaux pour support brume à 6m
mise en place rampe au sommet des poteaux
mise en place des filets brise vent
mise en place biofiltre 2
- **07/2013** : changement des 6 petites pompes de brume par une grosse pompe + fiable et résistante
- **03/2015** : extension bâtiment + complément système de traitement d'air (2^{ème} laveur + 2 nouveaux biofiltres) :
- **02/2017** : curage lagune + stockage sulfate ammonium (citerne souple + aménagements)
- **26 Septembre 2019** : Intervention du cabinet Olentica afin d'établir l'étude de dispersion complète sur la plateforme de compost pour validation, entre autres, des importantes diminutions d'odeurs suite aux investissements sur la lagune et confirmation de la nouvelle source odorante du stock de déchets verts broyés.



Zoom sur les nuisances olfactives de l'été 2019

L'ORIGINE DES NUISANCES OLFACTIVES :

Plusieurs démarrages intempestifs de fermentation des déchets verts broyés.

LA CONSÉQUENCE :

Une gêne pour quelques riverains des villages de Allériot et Oslon !

LA RÉPONSE LELEDY COMPOST :

Curatif :

Passer les déchets verts incriminés en casier et en aération pilotée, poursuivre avec une opération de criblage pour enlever la fraction fine et empêcher tout nouveau départ en fermentation.

Préventif :

Nouvelle gestion d'un approvisionnement « à minima » des déchets verts avec un pilotage mensuel des stocks.

A l'étude :

Plusieurs pistes sont actuellement travaillées :

- Nouvelle ligne d'aération pilotée en aspiration
- Stockage tampon de déchets verts chez nos prestataires
- Méthanisation

>>>> Plan de gestion
des nuisances
olfactives...



leledycompost

Ferme de la Soyée

71380 Allériot

03 85 94 96 10

www.leledycompost.com